

# MAIRIE DE MILON LA CHAPELLE

Département des Yvelines

Arrondissement de Rambouillet

Canton de Chevreuse

## Compte Rendu du Conseil Municipal Du 29 juin 2020

### Date de convocation

Le 22/06/2020

### Date d'affichage

Le 02/07/2020

### Nombre de conseillers

En exercice 11

Présents 08

Votants 08

L'an deux mil vingt, le 29 juin à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 juin, s'est réuni en séance publique sous la présidence du maire, Jacques Pelletier.

Etaient présents : Pascal Hamon, Maire- Emmanuèle Matéo, 1<sup>ère</sup> adjointe - Jacques Pelletier, 2<sup>ème</sup> adjoint - Michel Beaucamp, 3<sup>ème</sup> adjoint - Fabrice Lendormy – Audrey Salingue – Stephan Horn - Alexandra Blanchard de la Brosse

*Formant la majorité des membres en exercice*

Absents excusés : Thierry Martineau - Caroline Tchekhoff – Jean Manuel Delville

---

Le maire Pascal Hamon ouvre la séance et après avoir fait l'appel des conseillers, constatant que 08 conseillers élus sont présents, déclare que le conseil, peut valablement délibérer.

### 1. Election d'un secrétaire de séance

Fabrice Lendormy est nommé secrétaire de séance

### 2. Approbation du Compte-rendu du 25 mai 2020

Monsieur le Maire, après avoir :

- demandé aux conseillers s'ils avaient des remarques à faire sur le compte rendu du conseil du 25 mai 2020,
- constaté que personne ne souhaitait faire de remarques,

a soumis ledit compte-rendu au vote des conseillers qui ont adopté sa rédaction à l'unanimité.

### 3. Modification de l'ordre du jour

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal que soient inscrites à l'Ordre du Jour plusieurs délibérations supplémentaires :

- Une délibération pour l'élection des représentants au Siavhy pour la compétence gemapi pour le compte de la CCHVC.
- Une délibération pour annuler et remplacer le vote des taux d'indemnités des élus à la demande de la Préfecture.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents a accepté que ces délibérations soient rajoutées à l'Ordre du Jour.

### 4. Désignation membres du CCAS

Considérant qu'il y a lieu de désigner des membres du CCAS suite au renouvellement général du Conseil Municipal, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité des présents, avec l'accord des intéressés,

- Béatrice Kiener
- Thierry Martineau
- Emmanuèle Matéo
- Caroline Tchekhoff

Membres du CCAS de Milon la Chapelle.

### 5. Election des représentants de la commission communale des impôts directs

Considérant la demande de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de dresser une liste de douze (12) noms pour la nomination de six (6) Commissaires titulaires et une liste de douze (12) noms pour la nomination de six (6) Commissaires suppléants ;

Considérant que la Commune n'a pu obtenir l'accord que de neuf (9) personnes pour la liste des titulaires et neuf (9) personnes pour la liste des suppléants ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité des présents, avec l'accord des intéressés,

Jacques Pelletier  
Emmanuèle Matéo  
Jeanne Selosse  
Diane Daumen  
Isabelle Thierry  
Carole Mizrahi  
Jean Manuel Delvaille  
Bernard Boutouyrie  
Sylvaine Baumann  
Caroline Tchekhoff  
Valérie Bouygues  
Emmanuel Bailly  
Jessica Bouchet Lewandowski  
Philippe Mida  
Alain Trémon  
Fabrice Lendormy  
Audrey Salingue  
Alexandra Blanchard de la Brosse

## 6. Désignation d'un régisseur titulaire et suppléant

Considérant que suite au renouvellement général du Conseil Municipal, il y a lieu de désigner un nouveau membre titulaire et un nouveau membre suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne, à l'unanimité des présents, avec l'accord des intéressés,

### Membre Titulaire

Alexandra Blanchard de la Brosse

### Membre suppléant

Audrey Salingue

Comme Régisseuses de Milon la Chapelle.

## 7. Examen et Vote des Taux d'imposition des taxes directes locales 2020

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil de voter les taux des Taxes directes locales 2020 à l'identique des taux de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents, d'appliquer pour l'année 2020 les mêmes taux que ceux de l'exercice précédent à savoir :

TAXES	Taux votés 2019	Taux votés 2020	Bases estimées 2020	Produits Estimés 2020
TF	5,15%	5,15%	830 000	42 745
TFNB	31,13%	31,13%	21 000	6 537
CFE	16,85%	16,85%	46 600	7 852
<b>TOTAL DES PRODUITS ESTIMES</b>				<b>57 134</b>

## 8. Délibérations pour deux demandes de subvention DETR

Après avoir entendu l'exposé du Maire relatif à la construction d'une liaison douce le long de la route de Romainville mais également du changement de chauffage de la chapelle de Milon.

Après avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la dotation d'équipement des territoires ruraux pour l'exercice 2020 conformément à la circulaire préfectoral n° 45 du 10 février 2020, soit 30 % du montant des travaux hors taxe (HT) plafonné à 390 000 euros.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à présenter deux dossiers de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2020.

## 9. Election des représentants titulaires et suppléants au Siavhy pour la compétence Gemapi pour le compte de la CCHVC

Considérant la nécessité de procéder à l'élection des délégués représentants Milon la Chapelle au Conseil syndical du SIAVHY. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a désigné à l'unanimité, avec l'accord des intéressés, pour la durée de leur mandat,

### Délégués Titulaires

Emmanuèle Matéo  
Caroline Tchekhoff

### Délégués Suppléants

Fabrice Lendormy  
Audrey Salingue

pour représenter la Commune au SIAVHY pour la compétence Gemapi pour le compte de la CCHVC.

## 10. Indemnités du Maire et des Adjointes

Le taux des indemnités ayant changé au 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Préfecture demande à ce que les nouveaux taux soient votés

### Indemnités de fonction brutes mensuelles des Maires au 25 mai 2020

POPULATION	Taux maximal (en % de l'indice 1027)	Indemnité brute (€)
Moins de 500	25,5	991,80 €

### Indemnités de fonction brutes mensuelles des Adjointes au 25 mai 2020

POPULATION	Taux maximal (en % de l'indice 1027)	Indemnité brute (€)
Moins de 500	9.9	385,05 €

Après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, a décidé à l'unanimité de fixer les indemnités selon les chiffres cités ci-dessus.

## 11. Questions diverses

- Opération cimetièrre : Monsieur le Maire remercie les personnes qui ont participé à l'opération d'entretien du cimetière.
- Aérodrome Toussus le noble : Monsieur le Maire informe qu'une réunion organisée par le maire de Magny les Hameaux s'est tenue avec les maires concernés par les nuisances sonores occasionnées par le trafic de l'aérodrome de Toussus le noble. Une motion pour la réduction de la nuisance aérienne a été envoyée à Mr le préfet et une pétition organisée par l'association Alliance est en cours.
- Travaux Magny les Hameaux : Monsieur le maire avise que nous avons reçu un arrêté de Magny les hameaux nous informant de la fermeture de la route de Romainville jusqu'au 31 décembre 2020 pour cause de travaux.

Personne ne demandant plus la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 30.

Fait à Milon la Chapelle, le 30 juin 2020

Pascal HAMON  
Maire